

Séparation et maison... quels sont mes droits ?

Par daday, le 12/07/2014 à 22:11

Bonjour,

Mon ex-conjoint et moi même avons fait construire une maison sur un terrain dont il est le seul propriétaire. Je suis co-emprunteur pour celle-ci. Au mois d'avril, nous nous sommes séparés, la maison est toujours en construction. J'aurai souhaité connaître mes droits sur ce bien